



COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU 12 JUILLET 2018

Conakry, le 28 Juin 2018 - Sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République, le Conseil des ministres a tenu sa session ordinaire ce jeudi 12 juin 2018 de 10h à 11h 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Message de son Excellence Monsieur le Président de la République ;
2. Compte rendu des sessions ordinaires du Conseil interministériel tenues le 03 et 10 juillet 2018 ;
3. Décisions.
4. Questions diverses.

➤ **Au titre du premier point**

Le Président de la République a demandé au Ministre des transports d'accélérer la mise en circulation des bus de transport en commun en plus du train voyageur déjà opérationnel, dans la ville de Conakry, pour alléger les coûts de transport.

Le Chef de l'Etat a instruit les ministres concernés de prendre toutes les mesures pour assurer une bonne campagne agricole 2018 et promouvoir les activités pastorales à travers la mise en œuvre des recommandations des journées nationales de l'élevage.

Le Chef de l'Etat a demandé au Ministre des travaux publics d'accélérer la reconstruction des ponts de Linsan et de Kerouané et d'élaborer un plan de maintenance et de sécurisation de l'ensemble des ouvrages de franchissement.

Le Président de la République a insisté sur le renforcement des brigades de surveillance et de sécurisation des domaines publics maritimes.

Le Président de la République a invité le Secrétaire général aux affaires religieuses de veiller aux consignes liées à l'hébergement et au séjour des pèlerins Guinéens à la Mecque.

Au titre du deuxième point de l'ordre du jour :

Le Premier Ministre a fait le compte rendu des sessions ordinaires du Conseil interministériel tenues le 03 et 10 juillet 2018.

Le Conseil a entendu successivement :

- ✓ **Le Ministre de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté** a présenté un projet de Décret fixant les Statuts de l'Agence Nationale pour la Promotion du Civisme et de la Nation.

Le Ministre a indiqué qu'il s'agit de concevoir, élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Unité nationale et de Citoyenneté.

Il a souligné que cette reconfiguration vise à répondre aux préoccupations actuelles, à savoir, l'émiettement préoccupant du tissu social dans notre pays, l'incivisme inquiétant, la violence et la demande de justice ces dernières années.

Le Ministre a indiqué que les succès enregistrés lors de l'organisation des Semaines Nationales de la Citoyenneté et de la Paix (SENACIP) montrent que la création d'un établissement public permettra un développement plus accentué de l'ensemble des activités liées à la promotion du civisme et de la Nation.

Le conseil a adopté le projet de décret sous réserve des conflits d'attributions éventuels entre le Ministère et de l'Agence.

- ✓ **Le Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi Jeunes** a fait une communication relative au renforcement des capacités financières du Fonds National pour l'Insertion des Jeunes (FONIJ).

Il a indiqué que l'objectif est de favoriser la prise de décisions permettant de doter le Fonds National pour l'Insertion des Jeunes (FONIJ) de ressources pérennes de financement des projets en faveur des jeunes et à satisfaire les énormes attentes des jeunes et des populations guinéennes en matière d'insertion socioéconomique.

Le Ministre a souligné que d'une manière générale, la problématique de l'emploi en Guinée et en particulier l'emploi des jeunes demeure un enjeu majeur pour l'État.

Il a rappelé que la persistance de la pauvreté notamment en milieu rural, l'extrême pauvreté de la jeunesse qui constitue 65% de la population, l'exode vers les villes, l'immigration pour motif économique sont autant de problèmes qui se posent avec acuité au Gouvernement guinéen comme partout en Afrique.

Le Ministre a soutenu que le phénomène lié au chômage des jeunes entraîne généralement de graves conséquences sur les jeunes eux-mêmes mais aussi sur leur environnement immédiat. Ces jeunes sans occupation se livrent à des actes de violences et perturbent la paix sociale dans la cité, enregistrant des morts d'hommes, destructions d'édifices publics et patrimoines privés.

Pour inverser cette tendance et rompre avec la chaîne de violence dans la cité, il paraît urgent, outre l'éducation citoyenne des jeunes, de les initier et les inciter à s'organiser au sein des Groupements d'Intérêt Economique (GIE), les coopératives jeunes d'auto emploi afin de participer à l'effort national de développement pour quitter la rue et soient utilement occupés à des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois.

Le conseil a approuvé la démarche et a demandé d'en faire une approche globale en y intégrant les autres couches sociales.

- ✓ **Le Ministre des Transports** a fait un compte rendu relatif à la fluidité de la Circulation routière.

Il a rappelé que la circulation routière dans la ville de Conakry est caractérisée par des bouchons sur toutes les routes. Les principales raisons de cette situation sont :

- Manque de signalisation routière (horizontale, verticale et feux sémaphoriques) ;
- le mauvais état des routes et des véhicules ;
- le mauvais comportement de certains usagers de la route ;
- l'envahissement des trottoirs par des marchands ;
- la centralisation de toutes les activités Administratives à Kaloum, etc.

Cette situation a pour conséquences la consommation abusive de carburant, les pertes de temps dans la circulation, etc...

Le Ministre a soumis pour approbation les propositions de solutions devant assurer la fluidité de la circulation dans la ville de Conakry, conformément aux (5) piliers de la sécurité routière qui sont :

- la Gouvernance ;
- les infrastructures routières ;
- la sécurité des véhicules ;
- la sécurité des usagers ;
- les soins post accidents.

Il a affirmé que certaines initiatives sont en cours de mise en œuvre dans le cadre du Projet d'Assistance du Secteur des Transport (PAST) financé par l'Union Européenne, à savoir :

- La relance du contrôle technique automobile ;
- le renouvellement et le rajeunissement du parc automobile ;
- l'élaboration d'un Plan National de Sécurité Routière ;
- la mise en place d'un système de gestion efficace des titres et documents de transport, crédibles et infalsifiables.

La mise en œuvre de ces recommandations permettra de réduire significativement les accidents de la route, d'assainir le parc automobile national et d'améliorer la fluidité de la circulation.

Le Ministre des Travaux Publics a fait un compte rendu de la Commission Interministérielle relatif aux mesures d'urgence d'assainissement.

Il a présenté le bilan des 30 jours prévus par le programme d'urgence tout en mettant en exergue les difficultés et le contexte de crise sociale qui ont caractérisé le déroulement de la campagne d'assainissement.

Le conseil a encouragé les efforts consentis et apprécié les résultats obtenus.

Le conseil a demandé une meilleure implication des élus locaux (mairies et quartiers) à travers le Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation.

- 
- ✓ **Le Ministre en charge de l'emploi et du travail** a fait le compte rendu des négociations avec les organisations socioprofessionnelles sur l'augmentation du prix du carburant et les mesures d'accompagnement.

Le Ministre a présenté les axes de discussions et les difficultés liées à la rigidité de certaines positions défendues par les représentants syndicaux.

Le conseil a demandé de continuer le dialogue tout en privilégiant le respect des lois, la paix et la quiétude sociale.

AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES

Le Ministre de l'Elevage a informé le conseil que le programme d'insémination bovine prévu au centre d'appui à l'élevage de Boké, le mercredi 11 juillet 2018 est reporté à une date ultérieure.

Avant de lever la séance, le Président de la république a donné de larges informations sur la situation nationale, Africaine et internationale.

Le Conseil des Ministres

Transmis par la Cellule de Communication du Gouvernement

